

Descriptif de module

Domaine : Economie et services

Filière : Information Science

1. Pédagogie et compétences informationnelles

2026-2027

Code : 7B5-PCI

Type de formation :

☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau :

☐ Module obligatoire

☒ Module à choix

☒ Bibliothèques

☐ Archivistique

☐ Veille et gestion de l'information

☐ Technologies de l'information

☐ Professions de l'information

☐ Compétences méthodologiques

Organisation temporelle :

☒ Module sur 1 semestre

☐ Module sur 2 semestres

☒ Semestre d'automne

☐ Semestre de printemps

2. Prérequis

☐ Avoir validé le module

☐ Avoir suivi le module

☒ Pas de prérequis

☐ Autres : ...

3. Règle de validation du module

☐ Module validé si moyenne des unités de cours est égale ou supérieure à 4

☒ Autre : « Acquis » ou « non acquis »

☐ Évaluation commune

☒ Évaluation par unité de cours

☐ Évaluation exprimée par une échelle de notes chiffrée de 1 à 6

☒ Évaluation exprimée par une appréciation « acquis » ou « non acquis »

Crédits ECTS : 5

4. Compétences développées

1. Evaluer

2. Rechercher - Repérer

3. Communiquer - Diffuser

5. Diplôme avec Option

Obligatoire pour obtenir un diplôme avec Option en Bibliothèques.

Module à choix pour obtenir un diplôme avec Option en Veille et gestion de l'information, Technologies de l'information

6. Utilisation de l'IA générative dans le module

☒ L'utilisation de l'IA générative est autorisée conformément aux directives de la HESSO, au Guide pratique de citation et de référencement des sources de l'Infothèque de la Haute école de gestion de Genève, en accord avec l'enseignant-e et selon les indications fournies au début des cours.

☐ L'utilisation de l'IA générative n'est pas autorisée.

7. Organisation des unités de cours au sein du module

Code	Unité de cours	% du module
7B5-PCI-1	Pédagogie et compétences informationnelles	100%

Contenu et formes d'enseignement des unités de cours**7B5-PCI-1 – Pédagogie et compétences informationnelles****Objectifs d'apprentissage :**

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant·e·s :

- être capable de concevoir une activité de formation pour un public cible, lui permettant d'acquérir les compétences informationnelles spécifiques annoncées dans la description de formation
- être capable de choisir la meilleure stratégie pour dispenser cette formation en faisant appel aux modes d'enseignement appropriés (magistral, atelier, e-learning) et aux outils didactiques adéquats (présentiel, tutoriel, etc.)
- être capable d'expliquer l'importance des compétences informationnelles dans les études, dans la vie professionnelle et dans la vie de tous les jours
- connaître quelques techniques pour accompagner les personnes en cours d'acquisition des compétences informationnelles

Contenu

Les deux notions de pédagogie, à travers la formation des usagers, et de compétences informationnelles seront imbriquées dans ce module. Différentes méthodes pédagogiques seront expérimentées et croisées avec des réflexions sur les compétences informationnelles utiles au quotidien dans les bibliothèques.

Ce sera donc un mélange de théorie, de pratique et de retours d'expérience, basés sur la littérature et sur des guides pratiques comme le référentiel suisse des compétences en culture informationnelle.

Méthodes d'enseignement

Lectures, théorie, démonstrations et exercices pratiques.

Format du cours

- ☒ Présentiel
- ☐ En ligne
- ☐ Hybride (cours en ligne transmis depuis une classe de la HEG)
- ☐ Flex (classe en ligne et/ou présentiel selon un calendrier précis)

Salle

- ☒ Sèche
- ☐ Informatique
- ☐ Laboratoire

Groupe

☒ 1

☐ 2

Haute école de gestion de Genève

Langue d'enseignement

- ☒ Français
☐ Anglais

Organisation temporelle

- ☐ Cours hebdomadaire de 2 périodes
☐ Cours bimensuel de 2 périodes
☒ Cours de 4 périodes
☐ Cours en bloc
☐ Autre :

Modalité d'évaluation :

- Contrôle(s) continu(s) : 0 % de l'unité de cours

- | | | |
|--|-------------------------------------|---------------------------------|
| ☐ Evaluation écrite sur table | ☐ Individuel | ☐ Groupe |
| ☐ Evaluation écrite sur PC | ☐ Individuel | ☐ Groupe |
| ☐ QCM sur PC | ☐ Individuel | |
| ☐ Travail à rendre | ☐ Individuel | ☐ Groupe |
| ☐ Travail pratique | ☐ Individuel | ☐ Groupe |
| ☐ Oral | ☐ Individuel | ☐ Groupe |
| ☐ Autre : | ☐ Individuel | ☐ Groupe |

- Examen en session : 100 % de l'unité de cours

- | | | |
|--|-------------------------------------|---------------------------------|
| ☒ Oral (en groupe) | | |
| ☐ Ecrit | ☐ Sur papier | ☐ Sur PC |
| ☐ QCM | ☐ Sur papier | ☐ Sur PC |
| ☐ Ecrit et QCM | ☐ Sur papier | ☐ Sur PC |

Modalité de remédiation

- ☐ Remédiation possible si le résultat du module est « non-acquis »
☐ Examen complémentaire - ☐ Travail additionnel
☒ Pas de remédiation (Unité de formation pratique)